RCS : VERSAILLES
Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 02461
Numéro SIREN : 950 573 857
Nom ou dénomination : ABMI INSTITUTE

Ce dépôt a été enregistré le 25/03/2019 sous le numéro de dépôt 8519

"ABMI INSTITUTE"
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au Capital de 24 000 €
Siège Social : Immeuble Espace Vauban – 33-37, Boulevard Vauban
78280 GUYANCOURT
R.C.S. VERSAILLES B 950 573 857

PROCES VERBAL DES DECISIONS ORDINAIRES

DE L'ASSOCIEE UNIQUE

8519

EN DATE DU 1ER. FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf,

Le premier février,

A onze heures quinze,

La société ABMI GROUPE, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 532 862,12 € dont le siège social est situé Immeuble Espace Vauban, 33-37, Boulevard Vauban – à GUYANCOURT (78280), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le numéro 391 027 620,

Associée unique de la société "ABMI INSTITUTE",

Représentée par son Président, la Société « Financière ABMI», SAS au capital de 12 180 002 €, dont le siège social est sis 33/37, Bd. Vauban – 78280 GUYANCOURT, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 844 464 388,
elle-même représentée par Monsieur Vincent COENT ès-qualités,

A pris les décisions suivantes relatives à :

ORDRE DU JOUR

- **Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,**

- **Etablissement d'un rapport sur la situation de la Société conformément aux dispositions de l'article L223-43 du Code de Commerce,**

- **Questions diverses,**

- **Pouvoirs.**

Après avoir pris connaissance :

- du rapport de la gérance,
- du texte du projet des décisions,

4

Greffe du tribunal de commerce de Versailles : dépôt N°8519 en date du 25/03/2019

L'associée unique a pris successivement les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du Rapport de la Gérance, décide de nommer :

La **Société AGIF AUDIT & CONSEIL**, sas au capital de 30 000 €, ayant son siège social 7 rue Meyerbeer – 75009 PARIS, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 529 545 485, représentée par Madame Sandrine ITHIER,

inscrite auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Paris, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique confie à la Société AGIF AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire nommée par la décision qui précède, la mission d'établir un rapport sur la situation de la Société, en application des dispositions de l'article L 223-43 du Code de Commerce

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent acte sous seing privé aux fins d'accomplir toutes formalités, notamment en matière de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

L'ordre du jour étant épuisé, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associée unique.

Fait à GUYANCOURT
Le 1er. février 2019
En quatre (4) exemplaires

ABMI-GROUPE
Associée Unique
Représentée par la Société « Financière ABMI »
Elle-même représentée par
Monsieur Vincent COENT

